

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur tenu le 15 février 1974 sous la présidence de M. R. Rentler

Etaient présents :

Mlle Deflorenne.
MM. Rentler, Gille, Gapillout, Gay, Pressé, Jupin, Charles, Lesage, Marcastel.

Etaient excusés :

MM. Ehr, Fayon, Brouard, Freudberg, Rouchon, Badia, Houel ; Mme Houel, M. Portillo.

Etaient absents : MM. Vadot, Lebeau.

M. Rentler ouvre la séance à 20 h 45.
Le procès-verbal de la réunion du Comité directeur du 12 janvier 1974 est adopté à l'unanimité.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- Cartes de vœux.
- Lettres de la Mairie de Saint-Maur.
- S.M.A.C. demande date pour visites médicales.
- V.G.A. Escrime. Protection appareillage électrique.
- Direction départementale de l'équipement (permis de construite).
- Direction départementale de l'équipement (surtaxe).
- Jeunesse et sports (voile).
- Tennis, Club Kodak-Pathé, demande d'accueil au sein de la section Tennis.
- M. Rosenzweig. Publicité sur maillots par la section Basket-ball.
- Comité mondial des coureurs vétérans. Remerciements pour subvention.
- M. le Directeur de la Jeunesse et des Sports demande moniteurs de natation.

RAPPORT FINANCIER AU 31 JANVIER 1974

Adhésions du mois : 156.
Le Comité directeur, suite à une information de M. Rentler, souhaite un prompt rétablissement à M. Pauthonier, actuellement hospitalisé à l'hôpital Henri-Mondor.
— Information sur la visite sportive de l'école interarme hollandaise.
— Compte rendu de l'entrevue de MM. Gapillout et Rentler avec M. le colonel Crespin.
— Aménagement de la piste et de la pelouse du stade Chéron. Sur intervention de M. Lesage à la suite des problèmes que posera la fermeture du stade Chéron pour ces réfections, il serait souhaitable que la salle verte soit réaménagée pour être mise à la disposition de l'E.P.I.S. La question sera réétudiée dans les moindres détails, afin de nous permettre de prendre les mesures qui s'imposent.

ORDRE DU JOUR

1) REEXAMEN DES STATUTS EN VUE DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE :

M. Rentler donne lecture d'une lettre du 2 janvier 1974, reçue de l'Administration de tutelle (Ministère de l'Intérieur).

Il fait un exposé des différents points à apporter aux statuts, pour mettre ces derniers en harmonie avec les statuts types.

2) COTISATIONS :

785 lettres adressées.
250 réponses, dont : 221 démissions et 29 règlements de cotisations.

3) OUVERTURE DE COMPTES :

Demande de modification de signatures pour fonctionnement du compte ouvert au profit de la section Equitation, au Crédit Lyonnais. Après délibération, le Comité directeur autorise :
Mme Bonvalot Ginette ;
Mme Stobnicer Anne-Marie ;
M. Verneau Bernard.
Le compte ouvert devra fonctionner avec 2 signatures conjointes.

QUESTIONS DIVERSES

— M. Gille. Ouverture des Jeux du Val-de-Marne le 26 avril 1974. Problèmes posés par la réfection des installations de Chéron. Intervention de M. Lesage pour étudier un aménagement au stade des Corneilles.

— M. Marcastel. Proposition de Stella Sports pour participer à certaines rencontres avec la sélection de Martinique de Hand-ball.

3 mars. Participation avec Ivry et Stella à une rencontre contre l'Etoile Rouge de Prague.

Espoir de montée en Nationale II.

— M. Charles. Eclairage de Sucy.

— Mlle Deflorenne. Championnat du monde des vétérans de Marathon. Lieu Draveil.

— M. Lesage. Installation téléphonique destinée à l'E.P.I.S., au stade Chéron. 885-69-17, mise en service : juillet.

— M. Gay. Match contre le Stade Français. Exposé de l'importance de cette rencontre, compte tenu de la position des deux équipes dans le championnat de France.

M. Rentler fait part au Comité directeur de la proposition faite par la commission du bulletin concernant l'augmentation des tarifs publicitaires.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 15.

La date de la prochaine réunion du Comité directeur est fixée au vendredi 8 mars 1974 à 20 h 30.

TENNIS DE TABLE

DANS LE DESORDRE, MAIS PAS DANS LA CONFUSION !

Si le dimanche 17, sur l'hippodrome du Kremlin-Bicêtre, vous avez joué l'écurie gagnante : Secrétin, Purkart, Dhont, vous pouvez déchirer vos tickets car vous avez perdu ! Derrière l'invincible Jacques Secrétin, Champion de France, il fallait intercaler les deux poulains de la vaillante petite écurie de Saint-Maur. J.-C. Decret, le taciturne (y cause pas, y frappe !) et J.C. Paty (y fait les deux, on se demande comment !).

En effet, Decret accroche à son tableau de chasse Purkart et Dhont (2 « première série », excusez du peu) - **6 points** - Paty sort Dhont, mais perd sur Purkart. Je crois bien que la moustache du capitaine du K.B. a toujours impressionné Jean-Claude - **3 points** - Total : 9 points en première.

Pendant ce temps, l'équipe seconde (indiscutablement la meilleure de France) comme à son habitude, fait le ménage. Le Guillermin qui, pour la circonstance, a affuté son « Top » supersonique, 3 victoires **6 points**, Pecher « dit « grand fusil » », l'homme des situations critiques, 3 victoires **6 points**. Guimbard, sans doute par excès de coquetterie, concède 1 match magnanime le Claude ! 2 victoires **4 points**.

Le double Pecher-Guimbard sans problème - **2 points** - Total : 9 en première, 18 en seconde = 27 points, juste ce qu'il faut pour passer le poteau avec une encolure d'avance sur les Champions de France sortants et rappeler aux autres formations nationales que l'année prochaine il faudra compter avec les petits jockeys de Saint-Maur pour le Grand Prix.

Car si le titre doit rester dans le département 94, autant que se soit à l'intérieur de la Boucle de la Marne et ce n'est pas le Comité Directeur qui me contredira.

Merci à Prévost, qui en l'absence d'un titulaire de première a très sportivement accepté de la relayer en pleine piste corde à gauche (à cause de Secrétin évidemment). Ça c'est de l'esprit de Club.

Ah ! j'oubliais de vous dire que Giovanni (que l'on peut considérer comme le Zitronne du Tennis de Table), lui, il les avait joués, les tickets gagnants !